

# AVIS PUBLIC

## AÉROPORTS DE MONTREAL

admtl.com

### Révision des tarifs de stationnements

Veillez être avisé qu'à compter du 7 janvier 2016, la nouvelle tarification des parcs de stationnement à l'Aéroport International Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal sera établie comme suit :

NOUVELLE TARIFICATION*			
	Tarif aux 20 minutes	Tarif maximum par jour	Tarif maximum par semaine
<b>Stationnement aéroport</b>			
Courte durée	5 \$	35 \$	—
Étagé	5 \$	22 \$	N/A
ValetParc	—	38 \$	N/A
<b>EconoParc</b>			
P5	5 \$	22 \$	99 \$
P6, P7, P8, P9 & Pmax	—	17 \$**	75 \$**
AeroParc	—	15 \$	72 \$
<b>HotelParc</b>			
	5 \$	26 \$	—

\* Les prix incluent la TPS et la TVQ

\*\* Représente tous les EconoParc sauf l'EconoParc P5

Veillez prendre note que les tarifs indiqués ci-dessus reflètent les tarifs maximum qu'Aéroports de Montréal (ADM) pourrait appliquer pour les stationnements selon l'achalandage dans les parcs. ADM se réserve le droit d'afficher des prix inférieurs à l'avis public en tout temps ou pour des périodes limitées. Visitez le site web de la Société afin de connaître la tarification courante au [www.admtl.com](http://www.admtl.com)

Cet avis est donné à Montréal ce 4<sup>e</sup> jour de novembre 2015.

Pierre Gagnon, Vice-président, Affaires juridiques et Secrétaire